

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

MESSAGE À LA CHAMBRE DES COMMUNES—
LISTE DES MEMBRES

L'honorable M. Beaubien: Honorables sénateurs, avec l'assentiment du Sénat, je propose la motion suivante:

La Chambre décide qu'un message soit transmis à la Chambre des communes par un des greffiers présents au Bureau, pour l'informer que Son Honneur le Président et les honorables sénateurs Asestine, Blais, Fallis, Fournier, Gershaw, Gouin, Lambert, McDonald, Reid, Vien et Wilson, ont été constitués en comité chargé d'aider le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, pour ce qui concerne les intérêts du Sénat et pour représenter le Sénat au comité mixte des deux Chambres à l'égard de ladite bibliothèque.

La motion est adoptée.

COMITÉ MIXTE DU RESTAURANT

MESSAGE À LA CHAMBRE DES COMMUNES—
LISTE DES MEMBRES

L'honorable M. Beaubien: Honorables sénateurs, avec votre permission, je propose la motion suivante:

La Chambre décide qu'un message soit transmis à la Chambre des communes par un des greffiers présents au Bureau, pour l'informer que Son Honneur le Président et les honorables sénateurs Beaubien, Fergusson, Haig, Hodges, Howard et McLean ont été constitués en comité chargé d'aider le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, pour ce qui concerne les intérêts du Sénat et pour représenter le Sénat au comité mixte des deux Chambres à l'égard dudit restaurant.

La motion est adoptée.

TRAFFIC DE L'OPIUM ET DES
STUPÉFIANTS

INTERPELLATION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable M. Reid: Honorables sénateurs, avant l'appel de l'ordre du jour, je demanderai certains renseignements à l'honorable leader du Gouvernement (l'honorable M. Macdonald). On se souviendra qu'au cours de la dernière session, certains sénateurs, y compris moi-même, ont pris part ici, au Sénat, à un débat sur la trafic de l'opium et des stupéfiants. On a dit à ce moment-là que le Gouvernement consentirait peut-être cette année, à instituer un comité spécial chargé d'enquêter sur cet angoissant problème. Dans la ville de Vancouver, le trafic de l'opium et des stupéfiants échappe à tout contrôle et l'état de choses est devenu si grave, que je demanderai au leader du Gouvernement de s'enquérir sans délai, afin de savoir si le Gouvernement songe à établir un comité spécial chargé d'étudier à fond le problème.

L'honorable M. Macdonald: Honorables sénateurs, je me propose de prendre part dans

quelques instants au débat sur la motion tendant à l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône; je fournirai alors certains renseignements en réponse à la question que vient de soulever l'honorable représentant de New-Westminster (l'honorable M. Reid).

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE
L'ADRESSE EN RÉPONSE—
SUITE DU DÉBAT

Le Sénat passe à la suite de la discussion, interrompue hier, sur la motion de l'honorable M^{me} Hodges, appuyée par l'honorable M. Tremblay, tendant à voter une adresse à son Excellence le Gouverneur général, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable W. Ross Macdonald: Honorables sénateurs, permettez-moi tout d'abord de me joindre au chef de l'opposition (l'honorable M. Haig) pour féliciter les deux motionnaires de l'Adresse (l'honorable M^{me} Hodges et l'honorable M. Tremblay). Nous nous attendions à entendre des discours remarquables de la part de ces deux jeunes sénateurs,—jeunes du moins par le nombre d'années qu'ils ont servi au Sénat,—et nous n'avons certainement pas été déçus.

L'honorable sénatrice de Victoria, qui a proposé la motion, a prononcé un discours qui avait trait directement, dans sa plus grande partie, à la grande province de Colombie-Britannique, mais bon nombre de ses paroles sont valables pour les autres provinces du Canada. L'honorable sénatrice a une longue expérience de la vie publique et jouit du privilège d'être la seule femme du Commonwealth ayant rempli les fonctions de présidente d'une assemblée législative élue. C'est là une distinction insigne. A cause de sa vaste expérience, nous étions sûrs de la qualité du discours qu'elle allait prononcer.

L'honorable sénateur de Lauzon, qui a appuyé la motion, a lui aussi une grande expérience de la vie publique. J'ai eu le privilège d'entrer aux Communes le même jour que lui, et aussi d'en sortir avec lui. J'étais très heureux de nos relations à l'autre endroit. Il a toujours pris une part active aux travaux des Communes, et je sais qu'il en fera autant au Sénat. L'honorable sénateur a représenté avec distinction sa province,—«la belle province de Québec»,—au cours du présent débat, et nous serons heureux d'entendre d'autres discours de sa part de temps à autre.

Permettez-moi aussi de me joindre au chef de l'opposition pour féliciter Son Honneur le Président des magnifiques dispositions qu'il a fait prendre et de l'hospitalité qu'il a manifestée lors de la visite de notre bien-aimée